

TAXI

Bureau du taxi
et du remorquage
de Montréal

DANS CE NUMÉRO

LA VILLE DE MONTRÉAL ANNONCE	
Des travaux sur avenue du Parc	3
MANSFIELD/RENÉ-LÉVESQUE	
Fermeture du poste d'attente	4
GRÂCE À LA TAXE D'HÉBERGEMENT	
Promotion du tourisme à Montréal	6
LE BTR NE CHÔME PAS...	
Encore du transport illégal !	7
TAXIS DU MONDE	
Encore plus de limos à Toronto	8
RAPPORT D'ACTIVITÉS DE 2004	
Les statistiques parlent	14

APRÈS LES SAISIES DU BTR

LA CTQ SÉVIT CONTRE LE TAXI FANTÔME

À l'automne 2003, nous vous rapportions que le BTR avait procédé à la saisie d'un taxi fantôme en plein jour dans le quartier Saint-Michel (notre photo), plus précisément, le 13 septembre. Fausse plaque numéralogique, faux lanternon, taximètre illégal, pas de permis de taxi, etc. Malgré la gravité des infractions, le message semblait avoir peu porté à ce moment car la même voiture fut saisie une nouvelle fois le 19 janvier 2004, à peine 5 mois plus tard !

Voyant que notre chauffeur de taxi fantôme n'avait que faire de la réglementation et du respect de ses pairs, le BTR déposa un dossier complet devant la Commission des transports du Québec, laquelle a rendu une décision le 28 avril dernier.

Dans sa décision, longue de 16 pages, la CTQ rappelle rigoureusement les faits allégués contre la propriétaire du véhicule et son chauffeur. En outre, la commission signale que la propriétaire du véhicule n'a pas de permis pour exploiter le véhicule, une *Hyundai Elantra*, comme taxi, bien que la voiture en avait toutes les apparences.

À ce propos, la commission écrit : « Il a été établi et admis que la voiture-automobile immatriculée comme véhicule de promenade a servi à plus d'une reprise à faire et à offrir des services de transport par taxi sans détenir le permis requis par la loi. Le véhicule privé a été entièrement équipé et habillé, pour ne pas dire maquillé, comme un véhicule taxi ».

La commission souligne également le fait que le chauffeur du véhicule est bel et bien détenteur d'un permis de chauffeur... mais que son permis de conduire n'est plus valide ! De plus, lors des audiences, il a été établi que la *Hyundai Elantra* n'a jamais subi d'examen mécanique durant sa période d'exploitation en tant que taxi. « La Commission est d'avis

que les intimés ont, par leurs agissements et leurs omissions, mis en danger la sécurité des usagers des services et ainsi contrevenu à la loi et à la réglementation applicable. La Commission est d'avis qu'une sanction doit être imposée dans la présente affaire » peut-on lire dans la décision.

Après avoir analysé tous les faits et interrogés les personnes fautives, la Commission

1 ordonne à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) de retirer le droit de maintenir en circulation l'automobile pour une période de trois mois, soit du 1^{er} juin au 31 août 2005, en procédant au retrait de la plaque;

2 ordonne à la SAAQ ou au BTR de suspendre le permis de chauffeur de taxi détenu par le conducteur du véhicule jusqu'à ce que le tribunal compétent rende jugement;

3 ordonne que toute transaction, vente ou cession ou aliénation du véhicule automobile *Hyundai Elantra* 2001 fasse l'objet d'une décision de la Commission afin de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un moyen de contourner la sanction administrative imposée par la présente décision.



GRÈVE À LA SAAQ

GUICHET DÉDIÉ AU TAXI ET AU REMORQUAGE

En raison de la grève des employés de la SAAQ, qui a débuté le 18 mai, le BTR a enregistré une importante hausse de son affluence à ses guichets. Pour minimiser l'impact de cette hausse de la clientèle de la SAAQ sur les chauffeurs de taxi et de remorqueuse, le BTR a décidé d'ouvrir des guichets dédiés exclusivement à l'industrie du taxi et à l'industrie du remorquage.

Comme son nom l'indique, le Bureau du taxi et du remorquage a pour mandat de bien servir les chauffeurs de taxi et de remorqueuse. À cette fin, le BTR entend conserver ces guichets au-delà de la grève à la SAAQ.

765-3577

FINANCEMENT TAXI

RABAIS!

Lors de la dernière année, **nos ristournes** versées aux membres correspondaient à **environ 1,30 % de rabais** en intérêts sur un financement taxi. Faites le calcul, **cela peut représenter beaucoup d'économie d'argent**. Voilà un réel avantage qu'aucune autre institution financière que Desjardins peut vous offrir.

INFORMEZ-VOUS : (514) 765-3577 poste 254

LES AVANTAGES :

- Financement jusqu'à 75 % avec rabais de taux très très intéressant
- Amortissement : possibilité jusqu'à 12 ans
- Auto taxi : financement jusqu'à 100 % avec rabais de taux très, très intéressant
- Différents termes de financement taxi, de 1 an à 5 ans
- Assurance-vie et assurance-invalidité non obligatoires
- Coffret de sûreté gratuit pour la première année
- Aucune cotisation
- Aucuns frais d'ouverture de dossier
- Aucuns frais de renouvellement
- Rendez-vous très très très rapide
- Réponse pour autorisation de votre financement en 48 heures
- Beaucoup d'autres avantages pour vous et vos proches

Contactez-nous, vous serez surpris de constater comment nos conditions sont très, très avantageuses et comment il est très, très facile d'obtenir du financement taxi. Pourquoi ne pas profiter de ces avantages et ainsi obtenir un nouveau financement taxi, ou tout simplement augmenter votre financement taxi actuel !

C'est facile, informez vous !



Desjardins
Caisse populaire
Allard-Saint Paul

(514) 765-3577 poste 254

2645 rue Allard, Montréal (Québec) H4E 2L7
Arrondissement Sud-Ouest

Un carrefour à l'échelle humaine



Extrait du
Bulletin du Parc-des Pins
Mai 2005, no 1
publié par la Ville de Montréal

DES TRAVAUX SUR AVENUE DU PARC

La Ville de Montréal a annoncé, en avril, le réaménagement de l'intersection de l'avenue du Parc et de l'avenue des Pins. La démolition de l'échangeur et la construction d'un carrefour à l'échelle humaine deviendront bientôt réalité. Pour y arriver, un grand chantier démarre et son impact dans le quartier soulève naturellement des questions.

Les travaux préparatoires

La phase 1 est commencée. Il s'agit dans un premier temps de préparer le terrain aux abords de l'intersection du Pins—du Parc en vue du grand chantier prévu pour juillet. Les entreprises de services publics sont à l'œuvre depuis la mi-janvier pour déplacer vers l'extérieur du tracé des avenues projetées les conduits souterrains — fils électriques et téléphoniques, câbles à fibre optique et coaxial.

Au nord de l'avenue des Pins, la construction d'une bretelle temporaire a débuté le 2 mai en vue de diminuer le plus possible le goulot d'étranglement et permettre aux automobilistes de contourner le chantier durant le temps fort des travaux. Parallèlement, sur le côté ouest, un nouvel accès au quartier général du Service de sécurité incendie et aux installations sportives de l'Université McGill est aménagé. Cette nouvelle voie remplacera les accès actuels. Près des axes de circulation et isolés des quartiers résidentiels, ces travaux préparatoires auront peu d'impact sur les riverains.

Pour éviter les ennuis de circulation aux heures de pointe, la Ville de Montréal propose aux automobilistes de prendre le transport en commun ou encore d'emprunter un autre trajet. Par contre, les espaces de stationnement sur rue demeurent inchangés durant cette première étape de la phase 1.

Vers la fin du mois de mai, au sud de l'avenue des Pins, commenceront les travaux d'aménagement d'une voie de contournement est-ouest. Ces travaux prévoient la démolition d'une petite partie de la structure actuelle avant de construire la nouvelle voie. Les riverains seront informés de la nature et de la durée des travaux de cette nouvelle voie. Les travaux préparatoires se termineront vers la fin de juin.

Le grand chantier

La seconde étape de la phase 1 est plus corsée. C'est le grand chantier qui consistera à démolir l'échangeur et construire de nouvelles voies. Ces travaux débuteront en juillet pour se terminer au printemps 2006.

Des tronçons seront fermés et la circulation sera redirigée, selon la progression des travaux, vers des voies temporaires de contournement aux abords de l'intersection. Les automobilistes seront de nouveau invités à utiliser des trajets alternatifs ou le transport en commun. Pour minimiser les impacts, un échange continu entre la population et les responsables du chantier est essentiel.

POSTES D'ATTENTE

FERMETURE DU POSTE MANSFIELD/RENÉ-LÉVESQUE

Le 3 mai dernier, l'arrondissement Ville-Marie procédait à la fermeture du poste d'attente en commun situé à l'angle des rues Mansfield et René-Lévesque, face à l'hôtel Le Reine-Élisabeth. Cette fermeture découle d'une recommandation faite le 21 avril par le Comité de travail des postes d'attente de taxis, lequel regroupe des représentants de l'arrondissement Ville-Marie, de l'industrie du taxi (CPCDIT, APCTQ, Association Haitienne des travailleurs du taxi de Montréal, Syndicat des métaux FTQ), du Service de police ainsi que du Bureau du taxi et du remorquage de la Ville de Montréal.

Résumons les faits.

En décembre 2003, la direction de l'hôtel Le Reine-Élisabeth informe l'arrondissement Ville-Marie de son désir de faire fermer les deux postes d'attente en commun situé sur René-Lévesque (1 place) et sur le côté est de Mansfield (2 places) de même que celui du côté ouest (8 places), invoquant alors des problèmes avec certains chauffeurs. L'hôtel ajoute aussi que cette

situation l'amène à envisager la conclusion d'un contrat de service exclusif une firme privée de taxi, laquelle exploiterait son service à partir d'un poste privé situé sur les terrains de l'hôtel.

En mars 2004, l'arrondissement procède à la fermeture de ces deux postes mais laisse celui situé sur le côté ouest de la rue Mansfield en fonction. Depuis, des problèmes sont apparus et les relations entre l'hôtel et les chauffeurs n'ont cessé de s'envenimer, forçant le Comité de travail des postes d'attente à se pencher sur ce cas particulier.

Après plusieurs rencontres et discussions, les membres de ce comité en sont venus à la conclusion que la situation était intenable et que la fermeture pure et simple du poste devenait inévitable.

L'arrondissement Ville-Marie compte 82 postes d'attente, dont 5 sont situés sur rue face à un hôtel.

AJUSTEMENTS

Dans sa dernière édition, Taxi Le Journal faisait la nomenclature des ajouts, changements et modifications à des postes d'attente dans l'arrondissement Ville-Marie. Si certains ajustements à la signalisation doivent être apportés à ces postes, l'un d'eux doit faire l'objet d'une attention très particulière de la part des chauffeurs de taxi.

Il s'agit du poste situé face au 800 Ouest, boulevard René-Lévesque, entre les rues University et Mansfield. À cet endroit, la Ville de Montréal a décidé de créer une première en ouvrant un poste d'attente contigu à une traverse de piétons. Le BTR incite donc très fortement les utilisateurs de ce poste à faire très attention au respect de la signalisation à cet endroit (limite de trois véhicules, feu de circulation pour piétons) car il est clair que ce poste sera hautement surveillé par les autorités montréalaises.

Le respect de la signalisation et de la sécurité des piétons fera foi de la bonne volonté des chauffeurs et de la longévité du poste...



Bouchard Assurances inc. Spécialistes en assurance taxi



Assurance-taxi globale professionnelle conçue spécialement pour rencontrer les besoins reliés aux activités d'une entreprise de taxi. Découvrez les caractéristiques de cette police à «trois têtes».

- ❶ Assurance automobile FPQ #1
- ❷ Responsabilité pour biens confiés
- ❸ Responsabilité civile d'entreprise

De plus...

- Choix varié de protections et de franchises
- Réparateur de votre choix
- Rapidité de règlement des sinistres
- Indemnité de 50 \$ par jour pour la perte résultant de l'immobilisation de votre véhicule (pertes non-responsables et responsables).

Tél. : (514) 766-7669 • Téléc. : (514) 766-7270 • Sans frais : 1-800-567-5046

Taxi!



FIN TAXI
sec

L'avenue à emprunter pour...

le **financement**
ou **refinancement**
de votre **permis de taxi**

jusqu'à
150 000 \$
PARTOUT AU QUÉBEC*

Une solution
simple et
rapide

Chez FinTaxi,
c'est **VOUS**
qui êtes important!

FINTAXI, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
FINANCÉE PAR LE FONDUS DE SOLIDARITÉ FTQ

* CE MONTANT VARIE SELON LE TERRITOIRE ET PEUT CHANGER SANS PRÉAVIS

(514) 353-2757

1 866 227-2091

info@fintaxi.com

www.fintaxi.com

général taximètre inc

- **Vente et réparation de taximètres**
- **Installation de taximètres et radios**
- **Fabrication de lanternons**

**Général Taximètre Inc.
est mandataire de la CTQ**

NOUVEAU

- **Taximètre Pulsar**
- **Systeme de caméra de sécurité pour taxi à partir de **36,65\$** par mois**
- **Plancher de vinyle (6 choix de couleurs)**
- **Installation de support pour vélo**
- **Installation d'attache-remorque**



**1258, Laurier Est
Montréal • Québec • H2J 1H1
Tél. : (514) 523-2681
Fax. : (514) 523-0113**

PROMOTION TOURISTIQUE DE MONTRÉAL

La ministre du Tourisme, madame Françoise Gauthier, annonçait récemment que la taxe d'hébergement passerait de 2 \$ à 3 % du revenu de location de chambre. Tourisme Montréal et l'industrie touristique montréalaise se sont réjouis de cette annonce. Dans son communiqué à ce sujet, Tourisme Montréal écrit : « Appuyée par toutes les instances politiques, économiques et touristiques du grand Montréal, la taxe d'hébergement devrait hausser l'enveloppe budgétaire disponible pour la promotion de la destination à 16 millions de dollars, soit 7,5 millions de dollars de plus qu'en 2004. Ceci permettra à Montréal de multiplier ses interventions auprès des marchés affaires et agrément et de cibler des marchés nouveaux et de nouvelles clientèles. Cette mesure sera aussi accessible aux autres régions du Québec qui désirent s'en prévaloir.

Il est à noter que depuis le printemps 2004, Toronto bénéficie de cette mesure fiscale qui lui permettra de retirer plus de 20 millions de dollars en 2005 (...). Les revenus supplémentaires générés par la hausse de la taxe sur l'hébergement donneront à Montréal les ressources adéquates pour faire face à la concurrence féroce que se livrent les destinations auprès des marchés cibles, sans créer de pression indue sur les tarifs », a déclaré Charles Lapointe, président-directeur général de Tourisme Montréal.

« Tourisme Montréal et l'industrie touristique montréalaise ont désormais les moyens de leurs ambitions et nous applaudissons la détermination de madame Gauthier et du gouvernement du Québec » conclut Charles Lapointe. « Tourisme Montréal précisera dès que possible les modalités d'application liées à ce changement du taux de taxe pour l'île de Montréal » peut-on lire dans le communiqué.

Taux d'occupation

Par ailleurs, Tourisme Montréal publiait récemment les chiffres sur le taux d'occupation des hôtels montréalais en avril : **67,01 %**. Le texte qui suit est tiré du communiqué émis par Tourisme Montréal à cette occasion.

« Selon les dernières données recueillies par l'Association des hôtels du grand Montréal (AHGM), le taux d'occupation des hôtels du grand Montréal a atteint 67,01 % en avril 2005 contre 61,39 % en avril 2004.

Le nombre de chambres disponibles pour l'ensemble des membres de l'AHGM est passé de 461 580 chambres en avril 2004 à 469 050 en avril 2005. Le nombre de chambres occupées est passé de 283 386 en avril 2004 à 314 306 en avril 2005.

Le prix moyen est passé de 129,68 \$ à 133,18 \$ pour la même période (avril).

Pour les quatre premiers mois de l'année 2005, le taux d'occupation dans les hôtels de Montréal affichait 55,53% alors qu'il était de 55,70% pour la même période de l'année 2004.

Ces résultats illustrent uniquement la performance des hôtels membres de l'AHGM et non pas de l'ensemble de l'hébergement montréalais.

Source : Statistiques AHGM, Mai 2005



ENCORE DU TRANSPORT ILLÉGAL !

Décidément, le BTR ne chôme pas dans le dossier du transport illégal. Cette fois, les inspecteurs ont été mis au courant des activités d'un transporteur illégal par le biais d'une petite annonce classée offrant « du transport médical ou des déplacements divers ».

Le matin du 19 avril dernier, le BTR amorce l'opération dans l'arrondissement Saint-Léonard. À ce moment, une Pontiac Wave grise se présente sur le boulevard Couture pour y prendre un client désireux de se rendre à l'aéroport Montréal-Trudeau afin de prendre l'avion pour Toronto.

Présents sur les lieux, les inspecteurs aperçoivent la Pontiac Wave s'approcher et faire monter le client à bord. Ils entreprennent la filature du véhicule jusqu'à l'aéroport où ils arrivent 50 minutes plus tard. Dès que le client descend de la Pontiac, cette dernière quitte le quai d'embarquement et est accueillie par les inspecteurs du BTR, accompagnés de la police de la Ville de Montréal...et d'une remorqueuse (notre photo).



Les policiers ont donc saisi le véhicule en vertu de l'article 71 de la Loi concernant les services de transport par taxi, lequel article stipule que : « Tout agent de la paix peut, sur-le-champ, lors d'une inspection effectuée en vertu de l'article 67 saisir une automobile lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'elle sert ou a servi à commettre une infraction (...) prévue au paragraphe 1 de l'article 117 (offrir du transport rémunéré de

personne sans permis à l'aide d'une automobile) jusqu'à ce que le tribunal compétent ou un juge de ce tribunal en autorise la libération avec cautionnement » (...)

La conductrice croyait faire une bonne affaire en demandant 20\$ pour ce transport illégal. Cela lui aura plutôt coûté 480 \$, en plus de voir son véhicule saisi. Un mauvais calcul...

Nous protégeons votre gagne-pain.

Un taxi, c'est une entreprise, un instrument de travail, une source de revenus. Et cela, BELAIRdirect le comprend et vous le prouve avec son assurance sur mesure Taxi Plus.

L'assurance Taxi Plus



- Jusqu'à 50\$ par jour en compensation pour la perte d'utilisation de votre véhicule*
- Exemption de franchise en cas de délit de fuite** ou de perte totale
- 5 000\$ pour les dommages aux biens confiés avec Taxi Cargo
- 60 000\$ pour les dommages aux véhicules loués ou empruntés
- 1 million\$ en responsabilité civile des entreprises des propriétaires et/ou chauffeurs de taxi
- Service 24/7 pour réclamations urgentes

1 866 822-TAXI

1 866 822-8294

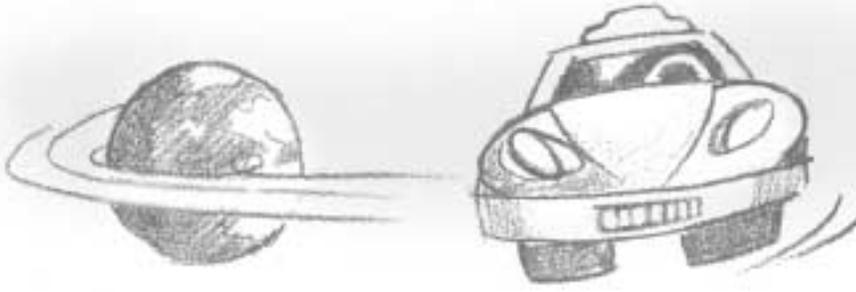
Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent.

* Maximum de 750 \$ par réclamation.

** Rapport de police requis.

BELAIR *direct*

ASSURANCES AUTO ET HABITATION



Taxis

Encore plus de limos à Toronto...

Pour la première fois depuis 1986, la Ville de Toronto donne le feu vert à une augmentation du nombre de permis corporatifs de limousines.

Après consultation auprès de l'industrie des limousines et malgré les protestations de nombreux chauffeurs de taxi, le *Toronto's Planning & Transportation Committee* (P&T) a voté, dans une proportion de 5 contre 1, en faveur de l'émission de nouveaux permis. La Ville Reine compte actuellement 305 permis de limousines et 603 permis de chauffeurs. « Les représentants de l'industrie des limousines sont frustrés parce qu'ils sont incapables d'assurer leur croissance depuis près de 20 ans » de déclarer le conseiller municipal Howard Moscoe, signalant que l'émission de ces nouveaux permis est le résultat d'un processus consultatif enclenché avec les représentants de cette industrie en 2001.

M. Moscoe croit toutefois que ces nouveaux permis de limousines doivent être accompagnés d'un encadrement strict pour éviter que ces limousines viennent compétitionner les taxis.

*ndlr : permis corporatif

Il recommande ainsi que le prix minimum d'une course soit de 70\$ de l'heure (au lieu des 60\$ recommandés par les fonctionnaires de la ville) pour empêcher la compétition avec les taxis. « Les tarifs du taxi ont augmenté de 10 % en cinq ans. La hausse du tarif de limousine gardera une saine distance entre les deux tarifs » a-t-il ajouté. Il a également suggéré l'imposition d'un ratio entre le nombre de taxis et de limousine, au lieu d'émettre des permis de limousine sans contrôle.

Notant qu'il y aurait entre 600 et 700 limousines offrant leurs services sans permis dans Toronto (selon les chiffres fournis par les fonctionnaires municipaux), le conseiller municipal estime que la hausse du maximum de permis de limousines permettra de ramener ces illégaux sous le contrôle des autorités municipales.

À l'occasion de l'étude de ce dossier, les fonctionnaires de Toronto ont déposé un rapport dans lequel on peut lire que « les possibilités de développer une industrie de transport par limousine bien encadré sont limitées par le plafond en vigueur depuis 1986 et que cette restriction ne reflète pas la situation actuelle de cette industrie à Toronto ».

« Les recommandations quant à la création d'une nouvelle catégorie de permis corporatif de limousine, distinct du permis de propriétaire et du permis de chauffeur, vont rendre cette industrie encore mieux encadrée et feront en sorte que le consommateur sera mieux protégé » ajoute le rapport.

« Ces recommandations établissent des distinctions entre le transport par limousine* et le transport par taxi. Non seulement les clients auront-ils accès à une industrie encore plus performante, ils seront aussi mieux protégés par une combinaison de règles qui guideront le développement de cette industrie dans Toronto. »

Parmi les recommandations émises par le P&T, notons :

- la création d'un nouveau permis d'exploitation corporatif de limousines avec un droit de 320 \$ à l'émission et de 193 \$ pour le renouvellement;
- l'obligation pour tous les détenteurs de permis de limousine de s'enregistrer auprès d'une entreprise de services de limousine et de remplir la documentation appropriée auprès de la division des permis;

Vous voulez **ACHETER** ou **VENDRE** votre permis de taxi ?

Acquisition.biz www.acquisition.biz

Et **FINANCER** la transaction ?

FIN TAXI www.fintaxi.com

FIN TAXI REMBOURSE une partie
ou la totalité des frais d'inscription à Acquisition.biz

Pour en savoir plus www.fintaxi.com
ou appelez au **1 866 227-2091**

du monde

- l'interdiction pour les limousines de se tenir, sur la voie publique, à moins de 200 mètres d'un hôtel, d'un théâtre, d'un cinéma, ou de tout autre immeuble de type divertissement;
- l'obligation de subir une inspection mécanique au moins deux fois par année;
- la mise sur pied d'un programme obligatoire de formation;
- l'embauche de trois inspecteurs en même temps que l'entrée en vigueur du nouveau règlement;
- que les services de limousines de luxe devront offrir des services de transport adapté.

Plusieurs chauffeurs de taxi de Toronto sont tout simplement déchaînés contre l'octroi de nouveaux permis de limousines, jugeant que cela ne pourra se traduire autrement que par le rétrécissement du marché pour les taxis.

« Je suis préoccupé par le fait que la ville ne commence pas par s'assurer du respect de la réglementation existante avant de permettre à un nombre indéterminé de venir s'ajouter sur la route, ce qui ne peut que nuire aux taxis » de laisser tomber Hubert Leach, un vétérinaire de l'industrie du taxi de Toronto. « Je ne suis pas convaincu qu'il y a une demande pour des limousines supplémentaires. Je pense qu'ils veulent écraser les chauffeurs de taxi » a-t-il conclu.

George Bartsiocas, vice président de *Independent Cab Owners Cooperative Inc* (ICOCI) lance : « Le vrai problème, c'est que ces limousines additionnelles signifient un clou de plus dans le cercueil de l'industrie du taxi. Nous sommes déjà étouffés par la compétition et j'en ai marre de voir toutes ces limousines nous voler des clients devant chaque hôtel de la ville ».

ROYAUME-UNI

Les chauffeurs de taxi de la municipalité de Derby qui continuent de conduire tout en utilisant un téléphone cellulaire vont dorénavant devoir assumer les conséquences de ce geste jugé imprudent par les autorités locales. Le conseil municipal vient d'adopter un règlement interdisant l'usage du cellulaire au volant, ce qui, dans le cas des chauffeurs de taxi, se traduira par une révocation pure et simple de leur permis.

C'est à la suite d'une multiplication de plaintes de citoyens et d'autres chauffeurs que le conseil municipal a décidé de sévir.

Le règlement municipal précise que dans le cas d'une première plainte, le chauffeur recevra un avis verbal. Lors de la seconde plainte, le chauffeur devra venir s'expliquer à l'officier de la section des permis de taxi. Il y aura un avis verbal et un avis écrit.

Si une troisième plainte est déposée contre le même chauffeur, la question sera référée à un comité qui prendra alors des mesures contre le chauffeur.

GRÈCE

Rempoter une médaille olympique ne semble pas avoir la même importance pour tous les athlètes. Ainsi, le spécialiste de l'aviron néerlandais Simon Diederik a purement et simplement oublié son trophée dans un taxi athénien. S'étant rendu compte de son oubli, l'athlète a fait appel aux 5 000 taxis de l'agglomération et la médaille a finalement été retrouvée et rendue aux organisateurs qui la transmettront à l'athlète.

Avant de restituer le bien, le chauffeur de taxi s'est quand même offert le plaisir de passer à son cou cette médaille. Une joie de courte durée puisque son épouse s'est très vite moquée de lui. Preuve que les lauriers olympiques ne conviennent pas à tout le monde.

ÉTATS-UNIS

Le très populaire moteur de recherche sur Internet **Google** vient de lancer un service reliant les firmes de taxi avec les passagers via Internet.

Le service *Google Ride Finder* utilise les pages du logiciel *Google Maps* et les relie avec des entreprises de taxi enregistrées dans le système. Ainsi, les utilisateurs peuvent voir la position géographique des véhicules en temps réel et appeler pour demander un transport. « Si vous êtes comme moi, vous pouvez utiliser les services d'une entreprise de taxi recommandée par des amis, consulter le bottin téléphonique ou vous tenir sur un coin de rue pour héler un taxi, en espérant qu'il ne pleuvra pas. » de dire Russell Shoji, directeur du développement des affaires chez Google.

« Avec *Google Ride Finder*, vous pouvez nous dire où vous cherchez un taxi et nous vous montrerons la position géographique des taxis participants dans ce secteur avec un numéro de téléphone pour faire votre réservation. »

Ce service est offert dans 11 villes américaines, mais selon M. Shoji, le service sera étendu à un maximum de villes aussi tôt que possible. Il encourage d'ailleurs les entreprises de taxi à communiquer avec Google pour s'inscrire.

MEXIQUE

À Mexico, les passagers des taxis, dans les zones de Tepito et Lagunilla, doivent être constamment sur leur garde. Certains chauffeurs sont de connivence avec des voyous qui se balladent en vélo en suivant les taxis, prêts à vider les poches du passager...

Selon le site Internet *Mexico.fr*, la procédure est la suivante : « Une fois le passager monté à bord, le chauffeur du taxi observe ce qu'il porte de valeur. Il met plus de temps que d'habitude à démarrer pour laisser le temps à ses complices en vélos de se préparer. Le signal indiquant si le passager est un bon candidat est soit un chewing gum, soit son chiffon. S'il secoue son chiffon par la fenêtre, ou s'il colle son chewing gum sur la portière, la première réaction à avoir est de sortir le plus rapidement du taxi, car le candidat devient la proie... »

Information touristique

Internet : www.tourisme-montreal.org
Téléphone : 1 877 BONJOUR (266-5687)

DEUX BUREAUX DE RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES

ACCUEIL TOURISTIQUE VIEUX-MONTRÉAL

174, rue Notre-Dame E., angle place Jacques-Cartier

Renseignements et publications :

Guide touristique, Carte touristique, Guides *Shopping et Restos*, *Quoi faire à Montréal*, Carte musées Montréal, etc. Toutes ces publications sont maintenant disponibles.

CENTRE INFOTOURISTE

1255, rue Peel

Renseignements et publications :

Réservation de chambres d'hôtel, visites guidées, bureau de change, croisières, agences de voyages, location de voitures, Guide touristique, Carte touristique, Guides *Shopping et Restos*, *Quoi faire à Montréal*, Carte musées Montréal, etc. On peut aussi se procurer les publications de Tourisme Québec.

Remboursement de taxe

Agence du revenu du Canada :
www.cra-arc.gc.ca/visiteurs

Boutique Hors Taxes IGL :
www.igldutyfree.com

National, service de remboursement de taxes :
www.nationaltaxrefund.com

Premier :
www.taxfree-services.ca

Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal

www.admtl.com

(514) 394-7377

Station centrale d'autobus Montréal

www.oleansexpress.com

(514) 842-2281

Gare centrale

www.viarail.ca

(514) 989-2626

Club Montréal

Pour tout savoir sur Montréal, connaître toutes les primeurs, être éligible à de nombreux concours et avoir accès à des offres exclusives. Pour s'abonner, visitez notre site Internet :

www.tourisme-montreal.org

DES NOUVELLES

GuidaVélo

www.guidatour.qc.ca

Un nouveau service de visites guidées est offert par Guidatour : les cyclo-balades. En compagnie d'un guide professionnel, on enfourche un vélo et on part à la découverte d'un tout autre Montréal. Les circuits disponibles sont : Cités ouvrières de l'Est, Montréal côté ruelles, Immersion d'été - Montréal vert et bleu, Plateau granit et Plateau branché, Immersion d'automne - Montréal rouge, jaune et bleu.

Circuit des Fantômes du Vieux-Montréal

www.phvm.qc.ca

Ces circuits animés proposent des visites nocturnes du Vieux-Montréal. Grâce à l'intervention de conteurs et de personnages historiques, les participants peuvent revivre certains des crimes les plus célèbres ayant été commis à Montréal ou encore faire la connaissance de « fantômes » d'explorateurs, d'Amérindiens ou de Filles du Roy ayant jadis peuplé la ville.

Croisière historique sur le Canal de Lachine

Canal de Lachine (à proximité du Marché Atwater)
www.croisierecanaldelachine.ca

En compagnie d'un guide-interprète de Parcs Canada, remontez le temps à bord de L'Éclusier et découvrez la passionnante histoire du Canal de Lachine, berceau de l'industrialisation de Montréal. Les grands moments du Canal et le développement des quartiers avoisinants, son paysage architectural ainsi que le fonctionnement d'une écluse vous sont racontés.

Levez le voile sur les secrets du Red Light

www.guidatour.qc.ca

Guidatour offre des visites animées de ce quartier qui fut jadis le haut lieu des maisons closes, bordels et autres lupanars. Accompagné du guide-personnage Gerry, découvrez les dessous de l'univers du sexe à Montréal à travers l'histoire du Red Light.

L'Hôtel Place d'Armes s'agrandit

701, côte de la Place d'Armes

www.hotelplacedarmes.com

L'un des hôtels boutiques les plus populaires du Vieux-Montréal offre depuis mai 2005, 39 nouvelles chambres et 48 suites luxueuses dont 6 studios avec balcon et 5 suites penthouse. Ces chambres et suites revêtent le charme qui a fait la réputation de l'hôtel : murs de pierre et de brique, foyer dans toutes les chambres et équipement électronique dernier cri.

DES NOUVELLES

2,6 M \$ au Hilton Montréal Bonaventure

900, rue de La Gauchetière Ouest

www.hiltonmontreal.com

L'hôtel Hilton Montréal Bonaventure complétera en décembre 2005 des rénovations majeures d'une valeur de 2,6 M \$. Les suites, les chambres exécutives, le Club exécutif et le Salon VIP avec terrasse privée ont été revampés. De plus, le lobby et le restaurant Le Castillon ont eux aussi subi une cure de rajeunissement alors que le bar a été agrandi. Une centaine de chambres régulières seront quand à elles rénovées pour la fin de l'année.

Le Centre Sheraton se transforme

1201, boul. René-Lévesque Ouest

www.sheraton.com/lecentre

Au cours de l'été 2005, ce luxueux hôtel du centre-ville de Montréal dévoile son nouveau bar et son nouveau restaurant de 100 places, tous deux situés au rez-de-chaussée. De plus, 464,5 mètres carrés additionnels d'espace d'exposition et de réunion sont prévus pour 2006.

RESTAURANTS

Ella Grill

1237, rue Amherst – Au cœur du Village, ce nouveau restaurant attire une foule branchée heureuse de partager mezzes grecs et grillades dans un décor où domine le blanc.

Bistro Le Porto

1365, rue Ontario Est – Situé à deux pas du Village, ce chaleureux bistro spécialisé dans la cuisine portugaise vous convie à la découverte de sa grande sélection de portos.

Fourquet Fourchette

265, rue Saint-Antoine O. – Récemment installé au Palais des congrès de Montréal, Fourquet Fourchette continue de proposer une cuisine inspirée des produits brassicoles dans une atmosphère rappelant la Nouvelle-France. www.fourquet-fourchette.com

Le Club Chasse et Pêche Restaurant Bar Salon

423, rue Saint-Claude – Nouveau venu, ce restaurant fait déjà beaucoup jaser. La cuisine contemporaine du chef Claude Pelletier impressionne, la carte des vins inspire, le décor éblouit et invite au confort tandis que le service se fait attentionné.

Gotha

1641, rue Amherst – Bar-tapas proposant une musique variée dans une ambiance propice à la conversation. Le dimanche soir, un pianiste de jazz crée une atmosphère feutrée.

QUELQUES TERRASSES

POUR LE PETIT DÉJEUNER

Le Ritz-Carlton

1228, rue Sherbrooke Ouest

www.ritzcarlton.com/hotels/montreal

À L'HEURE DU LUNCH OU DU CAFÉ

L'Ambroisie

www.ambroisie.ca – 4020, rue Saint-Ambroise, local 140.

Café Santropol

www.santropol.com – 3990, rue Saint-Urbain

POUR DÎNER

Restaurant Julien

www.restaurantjulien.com – 1191, rue Union

Restaurant La Charade

3857, rue Saint-Denis

QUELQUES TERRASSES

POUR DÎNER

La Raclette

1059, rue Gilford

Restaurant Savannah

www.savannahrestaurant.com – 4448, boulevard Saint-Laurent

Leméac Café Bistro

1045, avenue Laurier Ouest

Rosalie

1232, rue de la Montagne

POUR L'APÉRO OU POUR UNE VIRÉE NOCTURNE

Le Sainte-Elisabeth

1412, rue Sainte-Elisabeth

Café des éclusiers

www.vieuxportdemontreal.com – Vieux-Port de Montréal

Barraca Rhumerie et Tapas

1134, avenue du Mont-Royal Est

L'Hôtel de la Montagne

www.hoteldelamontagne.com – 1430, rue de la Montagne

Altitude 737

www.altitude737.com – 1, Place Ville Marie, local 4340, Niveau PH2

Foufounes Électriques

www.foufounes.qc.ca – 87, rue Sainte-Catherine Est

AUSSI

les terrasses de la place Jacques-Cartier, celles des rues Crescent et Saint-Denis, de même que les terrasses cachées du boulevard Saint-Laurent.

AU PALAIS DES CONGRÈS...

METAL POWDER INDUSTRIES FEDERATION

17 au 24 juin

1200 délégués

WORLD ASSOCIATION FOR SEXOLOGY

10 au 15 juillet

3000 délégués

ECOLOGICAL SOCIETY OF AMERICA

04 au 12 août

4500 délégués

INTERNATIONAL DENTAL FEDERATION

24 au 27 août

20 000 délégués

WORLD ORGANISATION OF GASTROENTEROLOGY

10 au 15 septembre

15 000 délégués

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Rencontre en Gaule romaine

17 mai au 9 octobre – Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Plus de 200 objets, témoins privilégiés de la vie quotidienne des gens illustres ou ordinaires, offrent un moment d'immersion au cœur de la civilisation gallo-romaine.

Edwin Holgate

26 mai au 2 octobre – Musée des beaux-arts de Montréal. Rétrospective consacrée à Edwin Holgate (1892-1977), figure renommée de l'art canadien, présente 145 œuvres, tableaux, dessins, aquarelles, estampes, illustrations de livres et photographies d'archives.

Saint Pierre et le Vatican – L'héritage des papes

4 juin au 18 septembre – Basilique Notre-Dame de Montréal. Plus de 300 objets provenant de la collection privée du Vatican retracent l'évolution de l'Église et de la papauté, de Saint-Pierre à aujourd'hui.

L'International des feux Loto-Québec

18 juin au 30 juillet – La Ronde, Île Sainte-Hélène. Compétition d'art pyrotechnique présentant dix spectacles pyrotechniques de haute envergure d'une durée de 30 minutes chacun.

Festival Mozart plus la sérénade – OSM

29 juin au 27 juillet – Basilique Notre-Dame de Montréal. La musique de l'immortel Mozart ainsi que de superbes œuvres symphoniques interprétées par les plus grands artistes.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Festival International de jazz de Montréal

30 juin au 10 juillet – Centre-ville. Une occasion d'heureuses découvertes musicales où plus de 350 concerts sont présentés gratuitement sur des scènes extérieures en plus des concerts en salles.

Festival Montréal en arts

30 juin au 3 juillet – Le Village. Quelques centaines d'artistes : peintres, sculpteurs, photographes et artisans exposent et vendent leurs œuvres.

Festival Juste pour rire

6 au 31 juillet – Quartier latin. Le plus grand festival d'humour et de comédie du monde réunit des artistes des quatre coins de la planète dans des spectacles en plein air (14 au 24 juillet) et en salles (6 au 31 juillet).

Festival international Nuits d'Afrique de Mtl

14 au 24 juillet – Place Émilie-Gamelin. Le Festival présente le meilleur de la musique d'Afrique, des Antilles et d'Amérique latine. 500 artistes de plus de 30 pays et des activités pour toute la famille.

Le festival Divers/Cité

25 au 31 juillet – Place Émilie-Gamelin. Sept jours de célébration comprenant un festival culturel, une journée communautaire et un défilé de la fierté lesbienne, gaie, bisexuelle, transsexuelle et travestie de Montréal.

Les Francofolies de Montréal

28 juillet au 6 août – Centre-ville. Un millier d'artistes provenant d'une douzaine de pays se donnent rendez-vous dans la plus grande ville francophone d'Amérique afin de célébrer les musiques francophones et du monde.

Coupe Rogers

6 au 14 août – Stade Uniprix. Les meilleurs joueurs du monde se disputent les honneurs de l'un des plus prestigieux tournois du circuit professionnel masculin (présenté par la Banque Nationale).

Molson Indy Montréal

26 au 28 août – Circuit Gilles-Villeneuve
Le Champ Car est l'un des championnats les plus chaudement disputés du monde en course automobile.

Festival des films du monde – Montréal

26 août au 5 septembre – Plusieurs salles de cinéma au centre-ville. Chaque année, des films de plus de 70 pays, réalisés aussi bien par des réalisateurs chevronnés que par des débutants, y sont présentés.

La Page De



Ramenez votre page complétée le Mercredi* entre 12H et 21H et courez la chance de repartir avec votre cadeau.

1-Retrouvez votre chemin



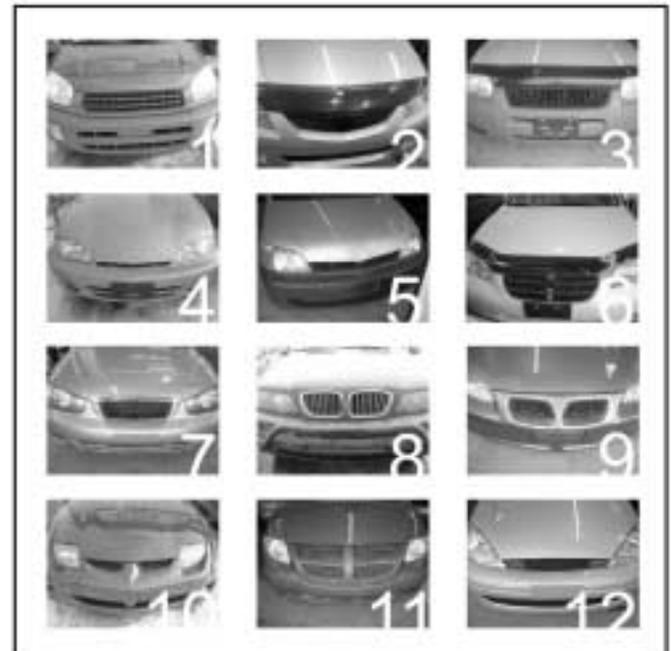
TOUS LES FABRICANTS SOUS UN MÊME TOIT

LE PLUS IMPORTANT GROSSISTE AU CANADA

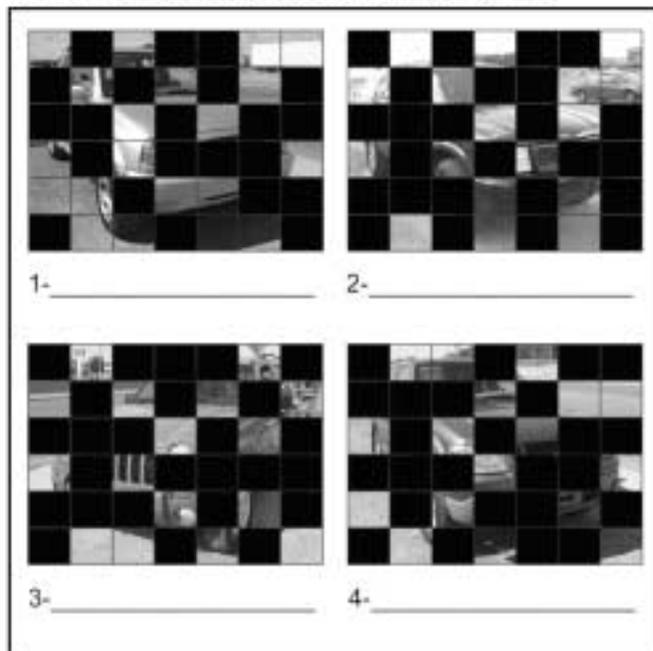


2-À quel véhicule appartient cet avant ?

- | | |
|---|--|
| A <input type="checkbox"/> Bmw X5 | G <input type="checkbox"/> Mazda Protege 5 |
| B <input type="checkbox"/> Chevrolet Cavalier | H <input type="checkbox"/> Nissan Maxima |
| C <input type="checkbox"/> Dodge Caravan | I <input type="checkbox"/> Pontiac Gd Prix |
| D <input type="checkbox"/> Ford Escape | J <input type="checkbox"/> Pontiac Sunfire |
| E <input type="checkbox"/> Ford Focus | K <input type="checkbox"/> Toyota Echo |
| F <input type="checkbox"/> Hyundai Elantra | L <input type="checkbox"/> Toyota Rav-4 |



3-Quel 4x4 se cache derrière cette image ?



4-Retrouvez le nom de ce fabricant

- 1- ahndo _____
- 2- hrvtlceoe _____
- 3- aadmz _____
- 4- ewlvaknosg _____
- 5- lclinno _____
- 6- edsrncee _____
- 7- rofd _____
- 8- yehrscl _____
- 9- aisnns _____
- 10-oyatto _____
- 11- auydihn _____
- 12- ziukus _____
- 13- iinniift _____

*Réponses fournies dans ce numéro



Les petites annonces

À VENDRE

Un permis A2 de Longueuil à vendre
Tél. : (514) 249-2043

Permis A-11 avec *Chevrolet Malibu* 2001 très propre 223 000 \$. Abdou.
Tél. : (514) 26-5511 – Cell. : (450) 676-8408

Oldsmobile Delta 1997 toute équipée. Voiture en bon état avec lecteur CD et 4 pneus neufs. Saeid.
Tél. : (514) 582-3646

Permis de taxi A-11, 220 000 \$ avec *Ford Crown Victoria* 1997. Jack.
Tél. : (450) 687-4215 – Cell. : (514) 894-4860

Permis A-11 avec *Chevrolet Lumina* 1997. 222 000 \$ Medi.
Tél. : (514) 892-2577

Permis de A-11 à vendre avec *Chrysler Intrepid* 1999. Prix : 225 000 \$. Hamid.
Tél. : (514) 799-0087

À LOUER

Shift de soir avec associations Boisjoly, Villera. Disponible maintenant. Après 17 h.
Tél. : (514) 562-7766

Diamond VIP. Single. Chauffeur d'expérience. Sérieux et responsable.
Tél. : (450) 442-1335 – soir après 16 h

A-11 Pontiac Shift jour. Faycal.
Tél. : (514) 382-8502

À LOUER

Limousine A-11 avec contrat pour 5 ans avec Aéroport Pierre-Elliott-Trudeau (Dorval). Véhicule *Lincoln Executive* 2005. Revenu garanti.
Tél. : (514) 821-7767

Taxi single A-11. 475 \$ *Malibu* 2001. Adam.
Tél. : (514) 892-7736

Taxi shift de jour ou de soir avec Boisjoly-Villera. Faustin.
Tél. : (514) 562-7766 – après 17 h

RECHERCHÉ

Chauffeur A-12, Lachine Taxi, jour, soir ou fin de semaine. Permanent, temporaire ou occasionnel 40–60 %. Belle clientèle paisible. Michel.
Tél. : (514) 639-0619 ou (514) 234-2781

Jeune papa de 5 ans d'expérience cherche **taxi propre à louer** Shift 5 jours / semaine avec radio. Redha.
Tél. : (514) 581-9743

Chauffeur demandé pour shift le soir Hemlock VIP *Toyota Camry* 2003. Raymond.
Tél. : (514) 234-2651
Cell. : (514) 808-3347 ou 685-9623 (Huguette)

Taxi single climatisé. Roger.
Tél. : (514) 364-0287

Chauffeur avec expérience cherche **taxi COOP Montréal** à louer. Shift jour du lundi au vendredi.
Tél. : (514) 965-6013

RECHERCHÉ

Cherche **taxi** à louer fin de semaine shift **soir** ou **single**. Lesley.
Tél. : (514) 298-4825

Chauffeur sérieux cherche **taxi** à louer shift de **jour single**. Rabak.
Tél. : (514) 383-6705

Taxi A-11 Pontiac VIP à louer. Shift le jour et fin de semaine.
Tél. : (514) 329-4156

Intéressé par un **transfert de la subvention** permis restreint A-11. Prêt à prendre en charge subvention et véhicule adapté. Abdelkades.
Tél. : (514) 702-5789

Chauffeur sérieux cherche voiture pour le **shift de jour**. Ramdane.
Tél. : (514) 331-8713

Chauffeur sérieux cherche **taxi à louer A-11**. Références disponibles. Zokeir.
Tél. : (514) 898-7344

Jeune papa avec expérience cherche **taxi** à louer **single**. 7 jours sur 7, soir seulement. Tomy.
Tél. : (514) 290-7175

Chauffeur de taxi pour shift de jour (Hochelaga) 60 \$ par jour. Max.
Tél. : (514) 326-6460 ou (514) 258-1511

Cherche **chauffeur** de jour ou de soir. Pour renseignements : Claude Brien.
Tél. : (514) 522-2202



Desjardins
Caisse populaire
Allard-Saint Paul

2645 rue Allard
Montréal (Québec)
H4E 2L7

Arrondissement Sud-Ouest

FINANCEMENT

C'EST FACILE, INFORMEZ-VOUS !

(514) 765-3577 poste 254

Rapport d'activités

Pour le bénéfice de ses lecteurs, **TLJ** publie un extrait du rapport d'activités 2004 du BTR. La version intégrale de ce rapport sera publiée sous peu sur le site Internet du BTR. www.ville.montreal.qc.ca/taxiremorquage

Transactions

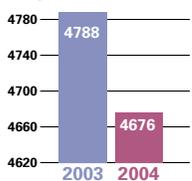
Le Bureau du taxi et du remorquage accueille les chauffeurs de taxis désireux de renouveler leur permis de transport ou d'effectuer des changements de véhicules et des changements d'immatriculation. De plus, il est mandataire de la SAAQ et peut donc effectuer, tant pour les employés que pour la population en général, des transactions comme le renouvellement des permis de conduire ainsi que le renouvellement des immatriculations.

Volume de transactions	2003	2004
SAAQ	50 369	53 425
Permis de transport	4 749	4 761
Changements de véhicules	2 322	1 681
Changement d'immatriculation	744	535

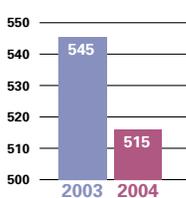
Les permis

Le taux de renouvellement des permis de chauffeur accuse une légère baisse en 2004 (graphique 1), tandis que le nombre d'émission de permis (graphique 2), encore une fois à la baisse, reflète le fléchissement du taux de réussite aux examens, lequel passe sous la barre des 50 %, à 49,7 %, alors qu'il était de 60 % l'année précédente.

Graphique 1
Renouvellement des permis de chauffeur



Graphique 2
Permis émis



En 2004, le BTR a enregistré 1 036 inscriptions à ses examens, alors qu'on en dénombrait 909 en 2003.

Parc automobile

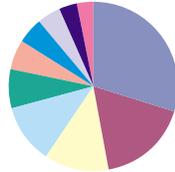
Les dix véhicules les plus représentatifs de la flotte sont au nombre de 3 552 et comptent pour 80 % de tous les taxis du territoire.

Surveillance des activités réglementées

Inspection des véhicules

Les inspecteurs du Bureau du taxi et du remorquage de la Ville de Montréal ont rédigé pas moins de 3 888 fiches d'inspection à des propriétaires de taxis.

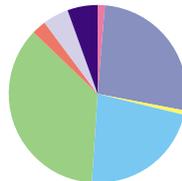
Les 10 principales infractions de non conformité



1226	Surfaces extérieure endommagée
712	Pas de rapport de vérification dans taxi
508	Équipement manquant ou détérioré
467	Surface intérieure endommagée
307	Surface extérieure en réparation
234	Pas de convention de garde
204	Taximètre non conforme
184	Pas complété convent. de garde avec chauffeur
142	Pas fait de vérification avant départ
130	Rapport de vérification non complété

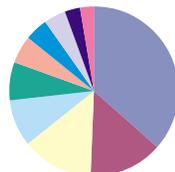
Plaintes logées en 2004

Au cours de l'année 2004, le Bureau du taxi et du remorquage a enregistré un total de 382 plaintes contre des chauffeurs et des propriétaires de taxis :



5	Contre un intermédiaire
102	Manque de courtoisie
3	Postes d'attente
85	Tarifs
138	Comportement du chauffeur
10	Qualité/propreté du véhicule
18	Permis, vignettes, lanternons
21	Autres

Véhicules les plus populaires du parc de taxis au 31 décembre 2004



1298	Camry	189	Intrepid
500	Malibu	156	Town Car
485	Century	149	Altima
318	Lumina	104	Taurus
259	Impala	94	Cavalier



Intérieur d'un taxi maculé de calcium

C'EST L'HEURE DU MÉNAGE !

Après la conformité des lanternons, les inspecteurs du BTR s'attarderont, au cours des prochaines semaines, au respect de la réglementation relative à la propreté des véhicules. Ils s'assureront donc du respect de l'article 45 du Règlement sur le transport par taxi de la Ville de Montréal qui stipule que le titulaire d'un permis de propriétaire de taxi ne peut exploiter ou faire exploiter un taxi dont :

- Les équipements standard sont manquants ou détériorés;
- Les surfaces extérieures sont endommagées par les avaries, l'usure, la rouille ou autre réaction corrosive, ou sont en état de réparation
- Les surfaces intérieures sont endommagées ou maculées;
- L'apparence extérieure ou intérieure du taxi ne forme pas un ensemble homogène; ou la banquette arrière n'est pas solidement fixée.

Mais les inspecteurs porteront une attention toute particulière aux deux derniers points, plus précisément les surfaces intérieures endommagées ou maculées, de même qu'à la propreté de la banquette. À cet effet, il est bon de rappeler que le titulaire du permis de taxi a l'obligation de s'assurer du lavage des tapis et des banquettes alors que le nettoyage intérieur, soit ramasser les papiers, vider les cendriers et passer le vacuum est de la responsabilité du chauffeur.

Réponses – Jeux



Question 2

A8, B4, C11, D3, E12, F7, G2, H6, I9, J10, K5, L1

Question 3

1-Suzuki GD Vitara, 2-GMC Jimmy, 3-Jeep Liberty, 4-Ford Explorer

Question 4

1-Honda, 2-Chevrolet, 3-Mazda, 4-Volkswagen, 5-Lincoln, 6-Mercedes, 7-ford, 8-Chrysler, 9-Nissan, 10-Toyota, 11-Suzuki, 12-Infiniti



OBTENEZ DU **CAPITAL EN FINANÇANT**
VOTRE PERMIS DE TAXI

Si vous pensez à acquérir un nouveau véhicule, un véhicule adapté, rénover votre demeure, acheter un nouveau permis de Taxi ou encore simplement partir en vacances vous pourriez peut-être obtenir le capital nécessaire en refinançant votre permis de taxi. Vous êtes peut-être assis sur une source de financement plus qu'intéressante sans le savoir. Parlez-en tout simplement à votre conseiller de la Caisse populaire de l'Ouest de Villeray.

En effet, si vous êtes propriétaire d'un permis de taxi, vous pourriez profiter de taux exceptionnels pour obtenir le capital nécessaire pour réaliser le projet qui vous tient à cœur.

(514) 382-6096
www.cpdov.com



Rédaction
Richard Leblanc
Bureau du taxi et du remorquage
Ville de Montréal

Production graphique
Cécile Dion

Impression
Le groupe SISCA

Taxi Le Journal est publié par le
Bureau du taxi et du remorquage
Ville de Montréal
4949, rue Molson
Montréal (Québec)
H1Y 3H6

Tél. : (514) 280-6600
Fax : (514) 280-6596

Taxi Le Journal est imprimé à
5 000 exemplaires, 4 fois l'an,
et distribué gratuitement aux
chauffeurs de taxi de l'île de
Montréal.

ISSN 1480-6193

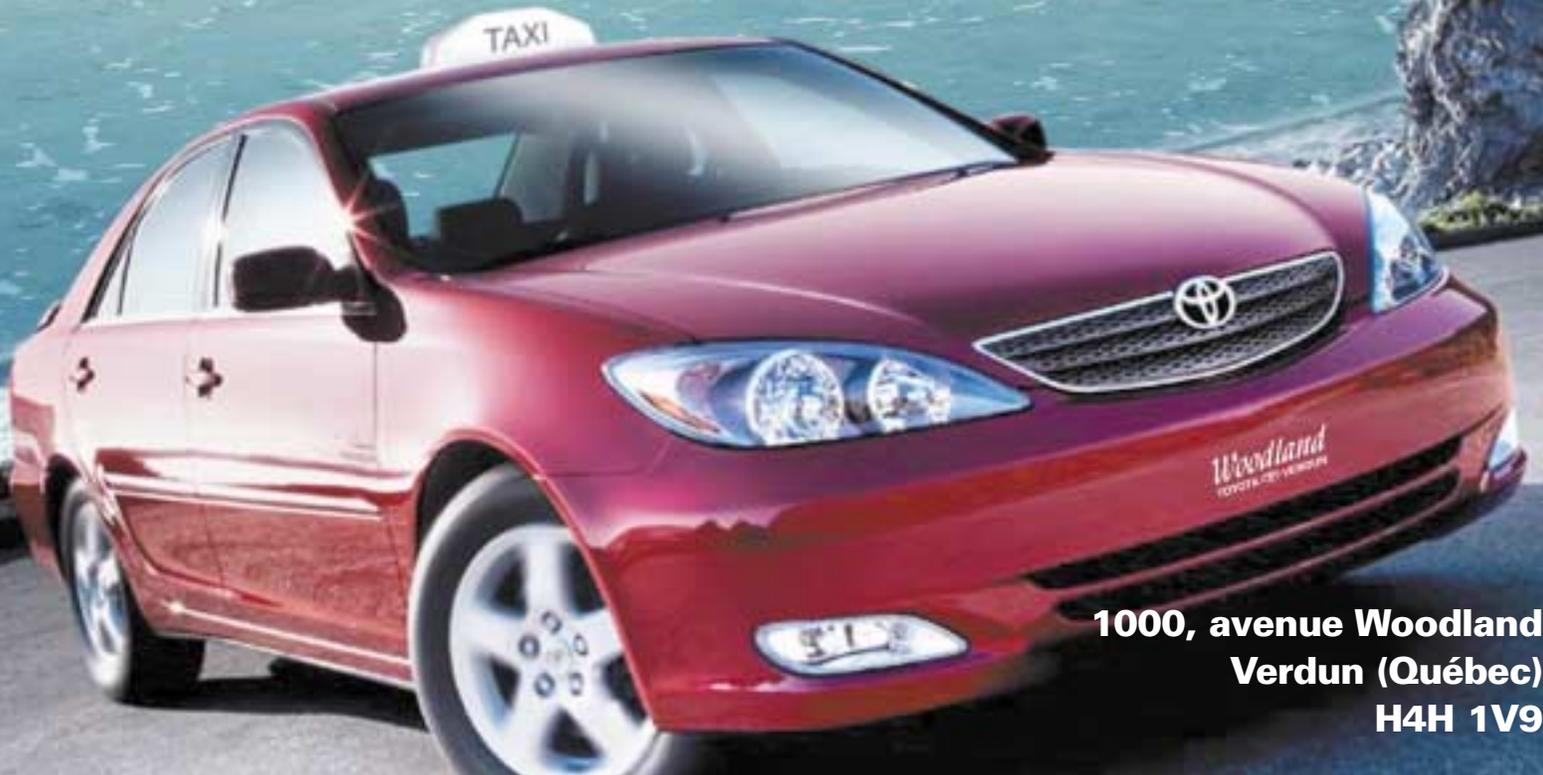
Woodland

TOYOTA  VERDUN

EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 30 ANS

**LE PLUS IMPORTANT CONCESSIONNAIRE D'AUTOS TAXI À MONTRÉAL
FINANCEMENT ET LIVRAISON RAPIDES • SERVICE VIP EXPRESS TAXI
PRIX SPÉCIAUX SUR PIÈCES POUR AUTOS TAXI
SERVICE COMPLET DE CARROSSERIE**

514-761-3444



**1000, avenue Woodland
Verdun (Québec)
H4H 1V9**

